
**PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VONNAS (Ain) -
SEANCE DU 25 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt le 25 juin à dix-neuf heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Vonnas, régulièrement convoqué, s'est réuni exceptionnellement au nombre prescrit par la Loi et dans les respects des gestes barrières, à la salle du conseil en Mairie Rue du Docteur Perret, sous la présidence de Monsieur Alain GIVORD Maire.

Présents,

GIVORD Alain	CARJOT Jean François	DESMARIS Elodie
GIVORD Jean-Louis	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
BERTHOUD Françoise	LAURENT Michèle	GABILLET Guy
PERROUD Marie-Françoise	DUMARAIS Serge	TRONCY René
	TRESSELT Nadine	
YUKSEL Ufuk	THIBERT Karine	
	LEQUEUX Sébastien	RAVOUX Christian
TROUILLOUX Caroline		

Date de la convocation : le 18 juin 2020

Membres en exercice : 23

Présents : 19 Votants : 23

Absent excusé : Monsieur GREGOIRE Cédric, Madame NIZET Cécile, Madame MIGNOT Catherine, Madame DUBOIS Françoise

Pouvoirs : Monsieur GREGOIRE Cédric donne pouvoir à Monsieur RABUEL Claude, Madame NIZET Cécile donne pouvoir à Madame LAURENT Michèle, Madame MIGNOT Catherine donne pouvoir à Madame DUCLOS Nathalie, Madame DUBOIS Françoise donne pouvoir à Monsieur CARJOT Jean François.

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Un seul point à l'ordre du jour présenté lors de ce Conseil Municipal suite à la réunion du conseil d'école du 19 Juin 2020 visant à modifier les horaires des écoles notamment pour pouvoir assurer 2 services cantines. Pour une prise d'effet de ces nouveaux horaires en septembre, il y a nécessité de délibérer dans l'urgence : l'inspection académique se réunit le 29 juin 2020 pour statuer sur ce point et la délibération du conseil est une partie nécessaire du dossier.

Rapporteur Elodie DESMARIS

Vu la demande du Conseil d'école exceptionnel qui s'est réuni au nombre de 21 votants le 19 juin 2020, pour soulever un changement d'horaire dès la rentrée scolaire de septembre 2020.

Vu l'avis favorable du Conseil d'école exceptionnel du 19 juin 2020, suite au vote par 11 voix pour, 10 voix contre, validant les horaires suivants : 8h30-12h00 / 14h00-16h30 pour l'école élémentaire et 8h30-12h / 13h45 – 16h15 pour l'école maternelle.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de suivre l'avis du conseil d'école et d'approuver les nouveaux horaires proposés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les horaires journaliers du groupe scolaire Narcisse DEVAUX à compter de la rentrée de septembre 2020 : lundi, mardi, jeudi, vendredi **de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h15 pour la Maternelle.**

APPROUVE les horaires journaliers du groupe scolaire Narcisse DEVAUX à compter de la rentrée de septembre 2020 : lundi, mardi, jeudi, vendredi **de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 pour l'Elémentaire.**

Adopté à l'unanimité

Prochaine séance le vendredi 10 juillet 2020

La séance est levée à 19 heures 25

Fait à Vonnas le 25 juin 2020

**Le Maire
Alain GIVORD**